



Annulation d'une commande en pharmacie

Par **Pipyok**, le **18/04/2014** à **12:17**

Bonjour,

Il y a deux jours, je me rends à la pharmacie pour commander une boîte de médicaments pour mon chat (c'est un traitement à vie, donc je demande la plus grande quantité disponible)

Le pharmacien ne les a pas à dispo et les commande donc. Je règle la commande (65€), que je dois passer récupérer deux jours après.

En rentrant chez moi, je me rends compte que je ne lui ai pas commandé le bon médicament (mon chat en prend 2 différents) et l'appelle immédiatement en lui demandant d'annuler la commande. Il me dit que c'est compliqué mais va essayer d'appeler le centre de commande. Comme c'est en fin de journée, il me dit qu'il y a peu de chances que ce soit possible, mais me dit de passer deux jours après comme prévu.

Je passe deux jours après, la commande n'est pas arrivée mais il me confirme que le remboursement et l'annulation ne sont pas possibles.

Que puis-je faire?

Merci d'avance !

Par **Legalacte**, le **18/04/2014** à **12:24**

Bonjour,

Vous ne pouvez pas faire grand chose, le pharmacien a commandé spécialement ces produits pour vous. Si il n'en n'a pas la vente par ailleurs, il risque d'avoir à les garder.

Par **janus2fr**, le **18/04/2014** à **13:29**

Bonjour,

Plus généralement, pour une commande passée en magasin et payée sans crédit, le consommateur ne dispose d'aucun droit de rétractation, toute commande est donc définitive...

Par **Pipyok**, le **18/04/2014** à **13:59**

Merci pour vos réponses super rapides!!!!

Le pharmacien ne peut-il pas retourner le produit de son côté ?

Par **domat**, le **18/04/2014** à **14:29**

bjr,

si le pharmacien vous a dit qu'il ne pouvait pas annuler la commande, il ne peut donc pas retourner le produit ce qui équivaldrait à une annulation.

cdt

Par **Ladisabelle**, le **06/03/2023** à **10:29**

je viens de passer commande de produits très importants pour mon chat et parce qu'il s'est énervé, un pharmacien de Strasbourg vient de m'annuler ma commande et ne souhaite pas la passer. Est-ce légal de procéder de cette façon ?

Par **miyako**, le **06/03/2023** à **19:28**

Bonsoir,

Avez vous une ordonnance du vétérinaire ?

Cordialement

Par **youris**, le **06/03/2023** à **20:04**

bonjour,

pour quelles raisons, ce pharmacien s'est-il énervé ?

je suppose qu'il y a des témoins de cette scène ?

salutations